

TARIF HEBERGEMENT au 01/01/2023

Suite aux délibérations du Conseil d'Administration de l'EPLEFPA AGRICAMPUS, le tarif d'hébergement s'élève à :

- **Prix de la semaine complète (4 nuits + restauration) : 87,00 €**

Tout apprenti doit se présenter dès le **lundi matin** avec son matériel individuel de couchage (Alèse, drap housse 90cm, drap plat, duvet ou couverture, oreiller, affaires de toilette et cadenas)

Les prix peuvent varier en cours d'année (tarifs validés en Conseil d'administration de l'EPLEFPA d'Hyères).

REGLEMENT

Les demandes d'internat doivent être faites par écrit. Les places d'internat sont attribuées en fonction des disponibilités et de la Direction de l'EPLEFPA.

En ce qui concerne le paiement, vous recevrez une facture du LEGTA par trimestre.

Les nuits découchées ne donnent pas lieu à remboursement sauf en cas d'absence d'au moins 15 jours justifiée par un Arrêt de Travail.

A noter :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

La famille est immédiatement avertie par nos soins : **Veuillez faciliter notre tâche en nous signalant tout changement de numéro de téléphone.**

Nous vous rappelons qu'un mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un membre de sa famille.